

C – RELATIONS INTERCULTURELLES ET ACCULTURATION

1 – La perception d'une « distance culturelle »

1 – Les stéréotypes liés à l'immigration :

- **1896**...Ils arrivent, tels des sauterelles [...] Ils sont sales, tristes, loqueteux. Tribus entières immigrant vers le Nord, ils s'installent chez les leurs, entre eux, demeurant étrangers au peuple qui les accueille.
(La Patrie 1896 au sujet des Italiens)
- **1905**...Si vous passez un jour, à l'heure de midi, vers Mont-Saint-Martin, ou Villerupt, près d'une des nombreuses cantines italiennes, votre odorat est désagréablement chatouillé par des odeurs d'abominables ratatouilles. Des vieilles sordides, à la peau fripée et aux cheveux rares, font mijoter des fritures étranges dans des poêles ébréchées. Et les bêtes mortes de maladie, à des lieues à la ronde, ne sont pas souvent enfouies, elles ont leur sépulture dans les estomacs des Italiens, qui les trouvent excellentes pour des ragoûts dignes de l'enfer. Toute cette cuisine diabolique passe encore sous le ciel bleu de l'Italie, et fait d'ailleurs partie de la "couleur locale" des quartiers pauvres de Rome ou de Naples. Mais, il en est tout autrement en Lorraine, où la saleté chronique et la façon de vivre déplorable des italiens font courir de sérieux dangers de contamination à la population indigène.
(L'Est-Républicain, 24 juillet 1905)
- **1914**...Pourrons-nous toujours imposer aux envahisseurs nos mœurs, notre civilisation, notre marque en un mot ? L'assimilation s'effectuera-t-elle avec aisance ? Des symptômes non équivoques semblent indiquer que nous approchons du point de saturation. Nos coutumes s'imprègnent d'exotisme, notre langue fourmille de vocables étrangers, notre sécurité même est menacée par des éléments dangereux que nos richesses attirent et que des lois indulgentes n'effraient guère.
(Gérard Dallier, *La police des étrangers à Paris et dans le département de la seine*, 1914)
- **1931**...Aujourd'hui que des hordes compactes d'étrangers s'établissent sur notre territoire et qu'en certains districts, les éléments jeunes de ces étrangers dépassent en nombre les éléments jeunes d'autochtones, le problème prend un tout autre caractère et nous exposerait à voir se constituer chez nous des minorités ethniques.
(Laurent Naudeau, *La France se regarde*, 1931)
- **1996**...Et voilà que mon pays, la France, ma patrie, ma terre, est de nouveau envahi, avec la bénédiction de nos gouvernements successifs, par une surpopulation étrangère, notamment musulmane, à laquelle nous faisons allégeance. De ce débordement islamique, nous devons subir à nos corps défendant toutes les traditions. Pourquoi, tels des moutons voués à des sacrifices illicites, ne réagissons-nous pas ?
(Brigitte Bardot, *Le Figaro* du 26 avril 1996)
- **2011**... Le 6 mars 2010 dans l'émission de Thierry Ardisson "Salut les terriens", diffusée sur Canal+, Eric Zemmour s'était indigné après une intervention sur les contrôles au faciès: "Mais pourquoi on est contrôlé 17 fois? Pourquoi? Parce que la plupart des trafiquants sont noirs et arabes, c'est comme ça, c'est un fait". Le même jour, sur France Ô, il avait estimé, en réponse à une question qui lui était posée, que les employeurs "ont le droit" de refuser des Arabes ou des Noirs.
(Dorothee Moisan (AFP) – 18 février 2011)

2 – C'est au moment de son arrivée que l'immigré découvre ce que c'est concrètement qu'être un "étranger" soumis au regard de l'Autre, de celui qui a les normes pour lui. A Monceau-les-Mines, au début du siècle, une des distractions populaires favorites est d'assister à l'arrivée des convois polonais. On toise, goguenard, les nouveaux venus, leur costume semi-militaire, avec de larges culottes bouffantes, leur tunique verdâtre d'un autre âge, leurs bottes et leur casquette à visière de cuir rabattue sur le front. Et les commentaires vont bon train sur les femmes en caraco recouvert d'un châle multicolore qui portent sur la tête un mouchoir à carreaux bariolés. Dans les cités du Nord, les femmes s'échangent leurs impressions sur le mobilier, les costumes des nouveaux venus. Les hommes jaugent à voix haute, avec des exclamations en patois, l'ampleur des hanches et le volume des poitrines. [...]

Lorsqu'ils se rendent à l'église, les immigrants polonais se retrouvent à nouveau en porte-à-faux par rapport aux usages locaux. Dans leurs pays, on suit l'office debout ; les bancs sont réservés aux vieux et aux infirmes. Décontenancés par ces commodités de la catholicité française, ils n'osent s'asseoir, de peur d'occuper une place indue et restent groupés debout, devant la porte d'entrée, gênant les allées et venues. Cette attitude, mais aussi leur costume, leur façon de s'agenouiller souvent au milieu de la nef, transforme le lieu saint en lieu de spectacle et suscite l'hilarité des paroissiens charitables. [...]

La littérature de l'immigration, pour peu qu'on veuille bien la lire, est remplie de descriptions de ce genre qui prouvent que la "stigmatisation" de l'étranger, si elle peut prendre des formes variées, n'est nullement une spécificité de telle ou telle nationalité ou groupe ethnique ; qu'elle n'est pas un "problème juif" ou un "problème arabe" liés à des particularités "religieuses", "culturelles" ou "physiques".

(Source : Gerard Noiriél, *Le Creuset français*, Le Seuil, 1988, pp.166-167)

Q1 – Comment peut-on définir un *immigré* ?

-
-
-

Q2 – Relevez dans les textes le vocabulaire qui exprime les craintes provoquées par l'immigration.

-
-
-
-
-
-

Aujourd'hui, à 34 ans, Zora Meddahi, diplômée de troisième cycle en droit civil, est responsable du service d'information juridique d'une société d'assistance parisienne.(...) "Je suis un produit de la France. C'est grâce à ce pays que j'ai réussi ma vie, affirme-t-elle d'emblée. Les valeurs de la France ont un sens très profond pour moi, mais je vis ici avec un élément supplémentaire : mon identité de Kabyle. Je suis une Française berbère". Ainsi s'exprime cette descendante directe de paysans algériens, analphabètes et musulmans. Ses parents ont fait d'elle, sans le savoir, sans même le vouloir, une Française à part entière. Mais la mutation n'a pas été sans heurts.

Lorsque son père arrive à Lille, à 20 ans, il choisit la capitale des Flandres, là où l'un de ses frères s'est déjà installé et s'y embauche immédiatement comme débardeur à la gare SNCF. La misère d'un village algérien isolé, les mauvais traitements des colons qui l'emploient l'ont fait fuir. Avec son salaire de cheminot il nourrira à distance ses parents. Un an après le grand saut vers la métropole, il se marie au cours des vacances d'été passées au pays avec une adolescente de 15 ans choisie par sa mère.

Six années durant, les époux vivent séparés par l'immigration. "A vingt ans, ma mère, qui ne parlait pas un mot de français a été projetée de ses montagnes vers une maison du vieux Lille pour rejoindre un mari qu'elle ne connaissait pas, raconte Zora Meddahi. Le choc a été terrible, mais elle a vécu intérieurement cette souffrance". Un deuxième choc ne tardera pas : M.Meddahi est victime d'un grave accident du travail. Handicapé à 27 ans, il mettra plusieurs années à obtenir une pension d'invalidité.

Cloué à la maison, le père de famille suit au quotidien la scolarité de ses enfants. "Mon père ne manquait aucune réunion avec les professeurs. Il n'y comprenait rien mais il mettait son costume pour y aller, se rappelle sa fille. Son admiration pour les gens qui détiennent le savoir a toujours été sans borne. Si nous venions à nous plaindre de coups reçus d'un instituteur, il donnait systématiquement raison au maître. Il nous a toujours fait comprendre que nous devons aller le plus loin possible dans nos études.

Sous la poigne de fer du "paternel", les enfants apprennent un maître-mot, le respect : respect du savoir, du pays d'accueil, des voisins âgés qu'il faut aider, de l'argent parcimonieusement dépensé. "Nous n'avions ni jouets ni télévision, et les vacances se passaient au centre aéré, mais je n'ai aucun souvenir de misère, dit encore Zora Meddahi. L'amour de nos parents était une richesse qui éclipsait le côté matériel des choses".

L'obsession du père pour le savoir répondait à une exigence cruciale : construire l'Algérie nouvelle, où il rêve de rentrer un jour. Zora partage un temps cet horizon. Le rêve se brise à l'été 1981, lors d'un séjour militant. Partie pour planter des arbres près de Sidi Bel Abbès au nom de la lutte contre la désertification, Zora découvre la corruption des organisateurs, s'indigne d'une intervention policière pour empêcher les jeunes d'Algérie de se joindre à la fête d'adieu des "Français".

L'Algérie s'éloigne, et la jeune étudiante ne sait pas encore qui elle est vraiment. "Mon père me répétait : "Tu n'est pas arabe, tu est Kabyle". Cela ne me suffisait pas. A 22 ans, j'étais encore en quête d'identité. J'avais interrogé mes professeurs sur l'histoire des Kabyles, mais ils n'y connaissaient rien". Sa découverte de la culture berbère est décisive. "Je me suis réconciliée avec moi-même. A partir du moment où j'ai su qui j'étais, l'intégration a été plus facile. Je suis devenue française en comprenant que j'étais kabyle", résume-t-elle.

Deux années seront nécessaires pour décider Zora à demander la nationalité française. "Depuis, je sais qu'on pourrait me traiter de "sale Algérienne" sans vraiment m'émouvoir. Car je suis ici chez moi", appuie-t-elle. Cofondatrice de l'association des juristes berbères de France, Zora Meddahi participe à des formations civiques destinées aux collégiens. "Je ne laisse jamais les jeunes de l'immigration justifier leur échec par le prétendu racisme des Français : c'est trop facile et dangereux. Je leur apprend à se battre en expliquant mon propre parcours".

Française à part entière, mais certaine qu'elle "n'oubliera jamais" ses racines, la jeune juriste voit la France comme "une multitude d'individus aux origines diverses". Bien sûr, son physique lui a valu "des regards méprisants qui font parfois plus mal que les mots". Sans doute, certaines lettres de candidatures à un emploi ont dû être mises au panier "à cause de ça". Les sept enfants du berger de Kabylie sont tous diplômés de l'enseignement supérieur, tous au travail. Zora, elle, ne sait pas préparer le couscous. Elle tient à la laïcité comme la prunelle de ses yeux et le spectacle des jeunes musulmanes voilées la consterne. Ses futurs enfants seront 100% français. Mais elle en est certaine, "ils sauront d'où ils viennent".

(Source : Philippe Bernard, *Le Monde*, 22 février 1997)

Q1 – Pourquoi peut-on dire que Zora s'est acculturée à la culture française ?

.....

.....

.....

Q2 – Quelles sont les différentes étapes de cette acculturation ?

-
-
-
-

Q3 – Cette acculturation se traduit-elle par une assimilation ?

-
-

c) – Acculturation et intégration

1 – Une étude réalisée par Patrick Simon, chercheur à l'Institut national des études démographiques (INED), a tenté d'analyser le phénomène d'intégration et de comparer ces résultats avec ceux d'autres pays européens. En observant les communautés turque, algérienne, marocaine et portugaise installées en France, le démographe a retenu quatre paramètres pour évaluer leur intégration et leur rapport à la citoyenneté :

L'habitat est le "premier niveau des mélanges", là où se mesure la sociabilité de voisinage. Pour les personnes originaires de Turquie, ce sont les contacts communautaires qui dominent : plus de 55% d'entre eux ne fréquentent que des Turcs. Les immigrés d'Algérie, du Maroc ou d'Afrique noire ont une sociabilité communautaire "moyenne" représentant entre 35% et 40 % de leurs relations de voisinage. Mais ce taux est largement tributaire du type de logement : la sociabilité des immigrés est beaucoup plus mélangée lorsqu'ils résident en zone pavillonnaire que dans un HLM. En revanche, la fréquentation des voisins tend à augmenter avec la présence en France, et ce pour les hommes et les femmes et quel que soit le groupe d'origine.

La connaissance de la langue et son emploi dans la vie quotidienne constituent le deuxième facteur qui délimite l'insertion sociale de l'immigré. L'usage du français dans l'espace familial dépend largement de l'âge lors de l'installation en France. Ainsi, souligne l'étude, peu d'immigrés venus adultes utilisent exclusivement le français pour parler avec leur conjoint. A l'inverse, son usage est plus répandu chez les immigrés venus enfants. Plus de 50% des Marocains, des Algériens ou des Portugais arrivés petits parlent exclusivement français à leur conjoint. Il s'impose plus encore dans les conversations avec les enfants : l'emploi exclusif de la langue maternelle disparaît, sauf pour les Turcs, qui "présentent une forte résistance à l'emploi du français". Cette donnée est moins valable pour les enfants de couples mixtes : seuls 28 % des enfants de parents franco-algériens comprennent l'arabe. Concernant la langue du pays d'origine, presque tous les jeunes nés en France de parents nés en Algérie ou au Portugal comprennent la langue de leurs parents. Le passage à l'expression orale n'est pas automatique : l'arabe n'est parlé que par 69% des enfants de parents nés en Algérie et par 20% de ceux de couples mixtes. Peu à peu dans ces familles, comme dans les autres, l'utilisation du français devient plus courant, d'une part, du fait de son emploi par les enfants (entre eux et avec les parents) et, d'autre part, par l'amélioration du niveau de maîtrise de cette langue par l'un ou les deux parents

Les unions mixtes sont également vues comme un indicateur précieux du degré d'intégration. Comme le rappelle M. Simon, pour les immigrés, "entretenir une relation avec un partenaire extérieur au groupe constitue une indication importante de transgression des frontières interethniques". Or ces unions ne sont pas si nombreuses. Ainsi, parmi les immigrés arrivés adultes, le pourcentage de vie en couple mixte varie peu entre les différentes nationalités : un peu plus de 33 % pour les originaires d'Afrique noire, 30 % pour les Marocains et moins de 25 % pour les asiatiques. Les écarts se creusent pour les immigrés venus enfants : 60 % des Espagnols vivent en union mixte, contre 21 % des Algériens. Les Turcs restent ceux qui se mélangent le moins, avec un taux de 8 %. L'effet de l'ancienneté du courant migratoire peut s'avérer paradoxal : d'un côté, la durée de présence peut favoriser la mixité, mais, de l'autre l'augmentation de la taille de la population de cette vague migratoire augmente le « vivier » de conjoints de la même origine dans un premier temps et de descendants de parents de la même origine. L'appartenance religieuse, la distance culturelle ainsi qu'une faible maîtrise du français et une faible qualification peuvent aussi créer une frontière avec la population majoritaire et entraver la formation des couples mixtes. Enfin, la stigmatisation et le rejet, plus ou moins forts selon les origines, peuvent restreindre les chances de former un couple mixte.

La nationalité est probablement le critère le plus significatif dans la volonté de l'immigré de s'intégrer. Au total, 42 % des immigrés résidant en France ont acquis la nationalité française. Ce taux atteint 31 % pour les Turcs et 46 % pour les Algériens et les Marocains. Les descendants d'immigrés nés en France sont quant à eux 97 % à détenir la nationalité française. Cela n'est pas contradictoire avec la conservation d'une nationalité étrangère et les doubles nationalités concernent un peu plus de 20 % des immigrés et un tiers de leurs descendants. Si la comparaison avec les Pays-Bas et la Belgique est délicate, ces deux pays ayant changé il y a moins de dix ans leur législation, elle est intéressante car elle montre que la France ne connaît pas de situation exceptionnelle. On observe aux Pays-Bas que, parmi ceux qu'on appelle les "allochtones" marocains (nés au Maroc ou dans le pays d'accueil), le taux d'accès à la nationalité atteint 40 % (enfants compris). En Belgique, ce taux atteint 38 % pour les Marocains et 39 % pour les Turcs. Les différences de politiques d'intégration ne semblent donc pas jouer sur les comportements des immigrés.

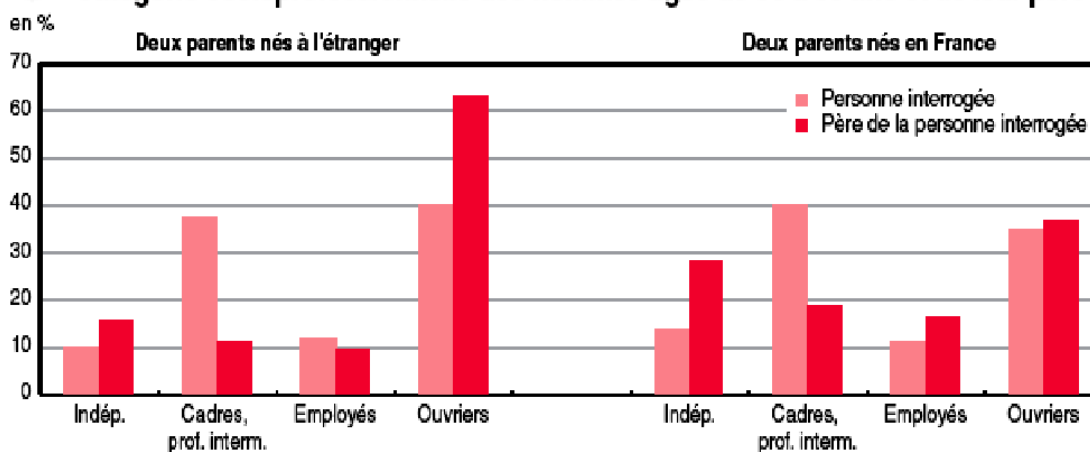
(Sylvia Zappi, *Le Monde*, 27 janvier 2004 actualisé en 2011)

2 – Pratique religieuse des jeunes d'origine étrangère nés en France (en %)

	<i>Pas de religion</i>	<i>Pas de pratique</i>	<i>Occasionnelle</i>	<i>Régulière</i>
Moyenne des français	23	39	31	7
Né d'un père algérien	59	25	10	6
Né de deux parents algériens	30	33	23	14

(Source : Ined/Insee, Michèle Tribalat, *Faire France*, La Découverte, Avril 1995)

⑤ Catégorie socioprofessionnelle des hommes âgés de 30 à 59 ans et de leur père



Champ : hommes nés en France, actifs âgés de 30 à 59 ans.

Lecture : en 1999, 10 % des hommes nés en France, actifs, âgés de 30 à 59 ans et de parents nés à l'étranger sont indépendants ; 16 % d'entre eux ont un père qui était indépendant.

Source : Insee, enquête *Étude de l'histoire familiale*, 1999

Q1 – Comment peut-on définir l'intégration ?

➤
.....
.....

Q2 – Comment peut-on mesurer l'intégration des populations immigrées dans la société française ?

➤
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Q3 – Quels sont les institutions qui favorisent cette intégration ?

➤
.....
.....
.....
.....

d) – L'intégration suppose l'absence de discriminations

1 – Dans l'évolution des systèmes culturels des populations migrantes, le cadre du pays d'accueil joue un rôle déterminant. Des immigrés issus de la même région connaissent des évolutions culturelles sensiblement différentes selon le pays d'accueil. Dominique Schnapper a ainsi montré que les Italiens ayant immigré en France et aux États-Unis ont évolué de manière très dissemblable. En France, compte tenu du "centralisme culturel" imposé par l'État et de la politique d'entrave à la formation de communautés ethnique, les Italiens ont été contraints d'abandonner leurs normes communautaires. Ils n'ont pu affirmer une certaine spécificité culturelle que dans la sphère privée familiale, elle-même en évolution, gagnée par la recomposition des rôles masculins et féminins.

Aux États-Unis, en revanche, le modèle national du "fédéralisme culturel" a permis la formation de communautés culturelles, pouvant même jouir d'une reconnaissance politique, regroupée dans des quartiers. La structure communautaire de la vie quotidienne favorise l'expression publique d'une culture partagée, italo-américaine, à travers des pratiques proprement communautaires, religieuses, festives, vestimentaires, consommatoires, etc, qui comptent socialement plus que les pratiques familiales.

(Source : Denys Cuche, Sciences humaines, n° 77, novembre 1997)

Q1 – Comment la France cherche-t-elle à intégrer les populations immigrées ?

.....
.....
.....

Q2 – Comment les États-Unis s'y prennent-ils pour intégrer les populations immigrées ?

.....
.....
.....

Q3 – Les différences entre les deux pays sont-elles aussi tranchées ?

.....
.....
.....

2 – Paradoxalement, ce sont pourtant les jeunes Maghrébins qui ont le plus de difficultés à s'insérer socialement. Leur taux de chômage est beaucoup plus élevé que celui des Portugais. Leurs emplois sont aussi moins stables, plus précaires et leur durée de chômage est plus longue. Il semble que ces différences s'expliquent par trois facteurs. Le premier, qui est le produit de l'alignement sur les choix des classes populaires françaises, est le refus des emplois sous-qualifiés et surtout ouvriers par les jeunes Maghrébins. Le deuxième est, à nouveau de manière comparable aux jeunes français, l'absence de réseaux ainsi que la faiblesse des ressources familiales et communautaires en matière de recherche d'emploi. Enfin, troisième facteur, les jeunes Maghrébins sont victimes de discriminations très fortes dans le secteur privé. Ceux qui sont diplômés travaillent massivement dans le secteur tertiaire public, notamment les services. La conséquence est un éclatement de cette population. L'insertion

sociale et professionnelle des jeunes Maghrébins est à la fois plus faible et plus forte que celle des autres groupes immigrés. Le succès de la majorité d'entre eux, qui ont des trajectoires sociales ascendantes, a pour contrepartie l'échec plus fort d'un tiers d'entre eux, qui ont des trajectoires sociales descendantes. Ayant plus à gagner, ils ont aussi plus à perdre.

Toute une partie de la population des jeunes Maghrébins est donc dans une situation de forte assimilation culturelle et de faible insertion sociale, voire en voie de marginalisation. En ce sens, ils sont très proches des jeunes des classes populaires françaises. C'est pourquoi leurs problèmes sont souvent ramenés, à juste titre, à ceux des jeunes des classes populaires dans leur ensemble. Ils ne sont pas plus miséreux, ni même plus démunis. Mais chez eux ces problèmes sont recouverts par des pratiques discriminatoires qu'ils subissent, essentiellement en matière d'emplois, et par la manifestation d'un racisme certain. Ce sont eux qui sont les premières victimes des crimes racistes, la police les contrôle plus et la justice se montre plus sévère à leur égard qu'à l'encontre des jeunes Français.

(Source : Didier Lapeyronnie, *Informations sociales*, novembre 1991)

2 – « *Aujourd'hui, c'est incontestable, les musulmans ont parfaitement senti l'appel d'air et rempli les fontaines identitaires des jeunes, écartés par le mépris du système politique et la violence sociale* », indique Azouz Begad. A l'inverse, pour une partie des étrangers, le défaut d'intégration se traduit par un repli silencieux sur la communauté qui n'inquiète pas, car il se fait sans bruit et ne « déborde » pas sur le reste de la société ; mais il pose tout autant de problèmes.

La question du voile islamique soulève le problème de la reconnaissance officielle des différences culturelles. Aujourd'hui, le principe est simple : en théorie, les spécificités ethniques ou religieuses sont acceptées dans le cadre privé, mais elles n'ont pas à être reconnues dans la sphère publique. En pratique, les cantines scolaires, où les menus sont fréquemment différenciés, à l'enseignement, qui tient souvent compte des contraintes liées à certaines fêtes religieuses, en passant par les lieux de travail, la réalité est souvent plus souple.

« *C'est par la refondation de notre politique d'intégration, c'est par notre capacité à faire vivre l'égalité des chances que nous redonnerons toute sa vitalité à notre cohésion nationale* », estime Jacques Chirac. On en est loin aujourd'hui : bon nombre de jeunes issus de l'immigration sont scolarisés ensemble dans les établissements les moins bien dotés. Une étude menée par le sociologue Georges Felouzis, dans l'Académie de Bordeaux, indique de 10% des collèves scolarisent 40% des élèves dont le prénom est associé au Maghreb, à l'Afrique Noire et à la Turquie.

Malheureusement, l'effort nécessaire semble bien difficile à mettre en œuvre quand on se fixe comme principale priorité la baisse des dépenses publiques. Le nouveau « contrat d'intégration », généralisé cette année sous la forme de cours de langue, d'une formation civique et d'une aide à l'insertion, ne concerne que les nouveaux arrivants. De leur côté, les associations qui œuvrent pour l'intégration sur le terrain voient baisser leur subventions. Aucun effort supplémentaire n'est fait à l'école dans les zones les plus difficiles, la politique du logement social manque de moyens et les lois sur l'immigration précarisent encore plus les étrangers qui vivent sur le sol français.

(Source : Louis Maurin, *Alternatives économiques*, Hors série n° 60, Mars 2004)

Q1 – Quelles sont les raisons qui peuvent expliquer les difficultés d'intégration des enfants d'immigrés ?

-
-
-

Q2 – A quoi peut conduire ces difficultés d'insertion sociale ?

-
-

Q3 – En quoi les revendications communautaires peuvent-elles être analysées comme une « *contre-acculturation* »

-
-
-

3 – Acculturation et construction de la culture

a) – Revendication de l'égalité et affirmation de la différence

Né de la crise d'identité provoquée par les réactions sociales de la société d'accueil, le courant d'expression des jeunes issus de l'immigration a tenté, sous des formes parfois confuses et conflictuelles, de la surmonter en refusant l'alternative assimilation/exclusion et du même coup l'opposition culpabilisante entre culture d'origine et culture du pays d'accueil. Le style beur qui marque désormais la "culture jeune" de son écho musical, de son argot et de ses thèmes mobilisateurs, s'est forgé à partir de la double distance prise par rapport aux deux sociétés qui les ont fait ce qu'ils sont ; distanciation qui autorise aussi bien la désacralisation des cultures d'origine (voir les bandes dessinées de Farid Boudjellal) que le pied de nez aux stéréotypes culturels de la société française : renversement ironique de la catégorisation ("les Gaulois") ou retournement du stigmaté dans l'auto-appellation : Beur, Carte de Séjour, Rock'in Babouche, ou plus récemment ANI (Arabe non identifié) en réponse à la catégorie des ENE : étrangers non européens.

L'émergence de ce mouvement d'expression culturelle original, porté par les élites (intellectuels, artistes, écrivains) que la deuxième génération a trouvé en son sein, est allée de pair avec l'organisation d'actions collectives situant de plus en plus clairement les revendications des jeunes issus de l'immigration dans le contexte politique national de la société française. Le refus des expulsions, la lutte contre le racisme et pour l'égalité des droits, le plaidoyer pour une France multiraciale et multiculturelle ont constitué autant de jalons dans la prise de conscience, par l'opinion française, de l'installation définitive des

jeunes immigrés dans cette société et par les jeunes eux-mêmes, de la possibilité de s'y faire entendre et de prendre leur part aux débats politiques et idéologiques les concernant.

(Source : J.Streiff-Fenart, *Notes et études documentaires*, n° 4.843, 1987)

Q1 – Quelle a été la réaction des jeunes immigrés de la 2ème génération au dualisme culturel ?

.....
.....
.....

Q2 – En quoi cette réaction modifie-t-elle la culture française ?

.....
.....
.....

Q3 – Pouvez-vous donner des exemples d'emprunts culturels par les français aux cultures étrangères ?

-
-
-

b) – L'acculturation permanente

Si on admet que toutes les cultures communiquent et s'interpénètrent, on est conduit, comme le proposait Roger Bastide, à repenser la question de l'acculturation. L'acculturation - l'adoption par un groupe d'éléments de culture différente - n'est pas un phénomène occasionnel, secondaire, ni récent dans l'histoire des sociétés humaines. C'est un phénomène universel et constitutif des cultures. Il n'y a pas, par conséquent, d'un côté des cultures "pures" et de l'autre des "cultures métissées". Toutes sont à des degrés divers des "mixtes". Il y a souvent plus de continuité entre deux cultures qui sont en contact prolongé qu'entre les différents états d'un même système culturel pris à des moments distincts de son évolution historique. Il en résulte que la discontinuité culturelle est sans doute plus marquée dans le temps que dans l'espace. De nombreuses études montrent que l'ancienneté des traditions est souvent reconstruite et répond à des intérêts idéologiques actuels. Ainsi, la plupart des Anglais seraient surpris d'apprendre que les vœux royaux de Noël au pays ont été institués en 1932, et que la plupart des règles de l'apparat royal ne remontent pas au-delà de la fin du XIXe siècle. [...]

Toute culture est sans cesse travaillée par des rapports sociaux internes et externes. Admettre cela, c'est renoncer à l'emploi de la notion de "culture d'origine" pour désigner la culture des migrants. En effet, aucune culture transplantée ne peut rester identique à elle-même. L'œuvre de Roger Bastide, spécialiste des cultures noires des Amériques, est consacrée à la démonstration de cette loi sociologique. Les Africains déportés comme esclaves dans les Amériques, n'ont eu d'autres alternatives que d'inventer de nouveaux modèles culturels, à la fois syncrétiques et originaux : cultes et musiques *lucumi* à Cuba, *candomblé*, *macumba* et *batuque* au Brésil, perçus à tort comme authentiquement africains. Certains esclaves du Brésil, ont entrepris, dès le XVIIIe siècle, un retour en terre africaine, mais n'ont pu renouer, comme si rien ne s'était passé avec la "culture d'origine", pas plus qu'ils n'ont pu transposer purement et simplement, dans leur milieu africain, leur culture afro-brésilienne. Dans cette nouvelle situation, ceux qu'on appelle encore en Afrique les "Brésiliens" ont progressivement élaboré un nouveau mixte culturel s'exprimant, par exemple, dans des festivités appelées *boi* (boeuf en portugais) au Nigeria, *burrinha* (ânesse) au Dahomey, dérivées de danses bien connues au Brésil (*bumba-meu-boi*).

(Source : Denys Cuche, *Sciences humaines*, n° 77, novembre 1997)

Q1 – Que remet en cause l'auteur sur la notion de culture et d'acculturation ?

.....
.....
.....
.....

Q2 – Quels exemples donne-t-il pour appuyer sa thèse ?

-
-

